AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-7-73 550290

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin Technique n° 154 — 12 Juillet 1973

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Dans la plupart des vignes les taches de la maladie sont rares ou inexistantes. En conséquence un nouveau traitement n'est conseillé que dans les vignes où la maladie existe. Ce traitement pourra également être réalisé dans les jeunes vignes et dans celles qui ont subi des dégâts de grêle au cours du mois de Juin.

Dans les autres vignes il est conseillé de poursuivre le rognage et d'attendre un nouvel avis de la Station.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Une nouvelle application est conseillée contre cette maladie qui peut attaquer les grappes jusqu'à la récolte. Elle devra être appliquée avant la prochaine période pluvieuse.

OIDIUM DE LA VIGNE

Cette maladie rencontre des conditions climatiques favorables à son développement. Il convient donc d'être vigilant pour intervenir le cas échéant.

VERS DE LA GRAPPE

Le deuxième vol de ces ravageurs est commencé, mais il est encore trop tôt pour intervenir. Il est conseillé d'attendre un nouvel avis de la Station.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le deuxième vol n'est pas encore commencé, mais les conditions climatiques sont très favorables à l'activité des derniers papillons du premier vol. Des infestations sont surtout à craindre dans les vergers situés à proximité des locaux d'entreposage de fruits ou d'arbres insuffisamment protégés contre ce ravageur. Dans ces vergers une nouvelle application est nécessaire si le dernier traitement a été lessivé.

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Dans les cultures contaminées ou situées à proximité de foyers de la maladie il est conseillé de renouveler la dernière application si les pluies orageuses de ces derniers jours ont été suffisantes pour lessiver le dernier traitement.

Dans toutes les cultures où la tubérisation est terminée il est conseillé de procéder au défanage afin d'éviter des contaminations sur tubercules.

Les matières suivantes peuvent être utilisées : Chlorate de soude (20 à 30 kg/ha suivant le développement de la végétation), Dinosèbe (2,5 kg/ha), DNOC huileux (5,2 kg/ha), Diquat (1kg/ha). En ce qui concerne les modalités d'application il convient de suivre les indications données par les fabricants.

GRANDES CULTURES

PYRALE DU MAIS

Le maximum du vol vient d'être observé en élevage et les conditions climatiques sont favorables à la ponte. Les premières éclosions ont également été observées.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P 277

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX